

Compte-rendu du premier conseil d'école Jules Ferry

05/11/2024

Présents :

Enseignant/es : Mesdames **ABONDANCE**, ARNAUD-FENETRIER, **BARRAUD**, BITONNEAU, **BLANCHON**, BOUYXOU, **BRON**, BURKE, CURTON, **CHOMEL**, DEGOUT, **DI BARTOLOMEO**, DIKSA, **DUVAL**, KARAHAN, LE-TORREC, MASSINE, MARTINI, MORTIER, RENAULT, ROUBAUD ; Messieurs **BLANCHON**, SEGHIER, VERGER

Parents délégués : Mesdames BUISSON, **CAMPILLO** DESTAING, FROMENT, MICHON, MOINET, DUBOUE, PELLETIER, **PFISTER**, MESSIE, THIVEL, **LEROULLEY**, SADOU, LAMBRINIDIS, MORIZE, JUSSI, DALLOUL, RIAHI-THOMAS, SCARFO; Messieurs **ALAHARI**, **AYEAU BONNIOT**, LUIZARD, MICHON, **PLANCHOT**

Mairie : Monsieur **HABFAST** (élu)

(En gras les présent/es)

Présentation des nouveaux membres du conseil d'école (équipe enseignante et nouveau comité de parents , élu le 11/10/2024)

Le nouveau comité de parents délégués (dix-neuf titulaires et cinq suppléant(e)s) avec des sortants et sept nouveaux arrivants , composé comme suit : Mesdames BUISSON, DESTAING, PELLETIER, MICHON, FROMENT, MOINET, DUBOUE, PFISTER, CAMPILLO, MESSIE, THIVEL, LEROULEY, SADOU, LAMBRINIDIS, MORIZE, JUSSI, DALLOUL, RIAHI-THOMAS, SCARFO; Messieurs ALAHARI, AYEAU BONNIOT,, LUIZARD, MICHON, PLANCHOT

Bonne représentation des familles ayant des enfants en maternelle et en élémentaire.

Vous pouvez joindre les membres du comité de parents élus à l'adresse de courriel suivante : parents.jules.ferry.gre@gmail.com. Une rubrique « Parents » sur le site de l'école est co-gérée par les parents élus et le directeur de l'école.

Effectifs

Des effectifs cette année, stables avec retrait des effectifs PS (37 à la rentrée contre 57 l'an passé), quatre tous petits : l'école compte donc 329 élèves de primaire pour 334 l'an passé à la même époque (327 en 2022).

En maternelle, 120 pour 6 classes (dont deux GS dédoublées) , Cycle 2 (CP au CE2) 127 pour 9 classes dont 3 CP à 11 et 3 CE1 à 14/15/14, 3 CE2 à 17, Cycle 3 (CM) 93 pour 4 classes. Les 12 élèves d'ULIS sont comptés dans les classes d'inclusion.

L'école compte actuellement deux AESH qui aident des enfants à besoins particuliers en maternelle et en élémentaire dont une AESH dans le dispositif ULIS ; elle aide et accompagne avec les enseignantes ces douze élèves tout au long de la semaine.

Situation de la maternelle

La mairie met actuellement à disposition cinq équivalents temps plein ATSEMs pour nos six classes (un mi temps de moins que l'an passé pour le même nombre de classes). Les classes de Grande section partagent deux ATSEMs. En cas d'absence d'ATSEM, les classes de TPS/PS et PS/MS sont prioritaires et les ATSEMs travaillant avec les GS peuvent être redéployées selon les besoins.

Projets des classes

L'école est engagée dans de nombreux projets pédagogiques (Maison des collines pour les maternelles, sorties sur les Espaces naturels sensibles du CP au CM, un projet de coopération entre la classe des petits et moyens et les classes de CM1, le ski nordique pour une classe de CM1, une classe de CM2 randonnée raquettes à neige, le projet jeu d'échec qui continue du CP au CE2,

Nous aurons l'occasion de développer plus avant ces projets lors du deuxième conseil d'école.

Le courseton a eu lieu cette année mercredi 13 novembre dans le parc Paul Mistral.

Les CE2, CM1 et CM2 devraient participer début novembre au cross des écoles organisé par l'Amicale Laïque.

Travaux

Des travaux de rénovation énergétique des bâtiments (changement des fenêtres) et de peinture ont eu lieu durant les vacances de Toussaint. Les locaux (classes et couloir) n'ont pas été rangés, le matériel pédagogique protégé et remis en place, le nettoyage des classes de maternelle n'a pas été fait. Les enseignantes Mme Arnaud-Fenetrier et Mme Bitonneau ont du faire quatre heures de ménage pour rendre possible l'accueil des élèves le lundi 04 novembre, jour de rentrée après les vacances scolaires. La classe de CE1 de Mme Diksa a été remise en ordre par un groupe d'enseignantes qui ont du sortir un meuble lourd et encombrant et divers objets dans le couloir où ils se trouvaient avant les travaux. L'enseignante a à aussi du ranger sa classe laissée sans dessus dessous.

Le conseil d'école questionne la ville sur ces insuffisances. L'élu répond qu'il remercie les enseignantes pour leur engagement. Il semble que le suivi des travaux n'ait pas été effectué.

Le directeur prévient que si cela venait à se reproduire (car ce n'est pas la première fois qu'il y a des soucis de ce type avec le suivi de travaux faits par des entreprises), il sera hors de question que les enseignantes dont ce n'est clairement pas le rôle fassent ce qu'elles ont fait le jeudi 31 octobre : venir durant les vacances pour remettre en état leur salle de classe. La municipalité doit donner aux personnels de l'Education nationale des locaux propres et remplissant les conditions de sécurité de nature à permettre l'accueil des élèves. Ce n'était clairement pas le cas avec ces travaux d'octobre 2024.

Section internationale

Soixante élèves cette année. Mme Bregand, enseignante d'anglais, a été reconduite. Nous venons de recevoir les tables pliantes commandées depuis deux ans, mobilier qui va permettre de rendre modulable la salle de musique et d'y accueillir aussi les élèves de la section internationale dans des conditions acceptables.

Réservations au musée de Grenoble

Treize refus depuis la rentrée pour les demandes des classes d'élémentaire. M. Habfast interrogé sur les modalités de réservation explique que

- l'école Ferry a été considérée à tort comme une école maternelle à six classes !
- que les modalités vont être changées à partir de janvier et que de nouveaux créneaux vont être proposés.

Depuis plusieurs années, le directeur demande que ces inscriptions aux créneaux de réservations soient revues, traitées en dehors de créneaux où les enseignant/es sont en classe et selon des critères objectifs pertinents (le critère actuel de IPS (indice de position sociale de l'école) ; les critères actuels ne nous paraissant pas cohérents avec la notion de projet d'école et de projet pédagogique. Nous essayons de raisonner en terme de parcours d'élève. C'est dans le projet d'école. Là, on en est loin.

Actions des parents élus et de l'association des parents d'élèves de l'école

L'opération « Chocolats de Noël » qui avait été un succès depuis 2022 est reconduite. La fête de l'école sera de nouveau une « Rue aux enfants », elle devrait avoir lieu fin mai/début juin 2025. Une autre action est envisagée (à préciser et date à fixer). Les parents volontaires pour aider à l'organisation de ces actions sont les bienvenus.

La kermesse de l'an passé a permis de dégager un bénéfice substantiel qui permettra de co-financer des actions et projets de l'école.

Les parents demandent s'il est possible d'avoir un retour des enseignantes afin de savoir si l'association des parents d'élèves peut aider au financement de certains projets. Ce sera fait d'ici décembre.

Adoption du règlement intérieur

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

La charte de la laïcité et la charte de l'usage de l'informatique à l'école sont annexées au règlement.

Dates des deux prochains conseils d'école : Jeudi 01/02/2024 et mardi 04/06/2024 – de 18h à 20h
Salle polyvalente Moyrand, 29 rue Moyrand